



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
5 septembre 2001  
Français  
Original: anglais

---

### **Communiqué officiel de la 4364e séance (privée) du Conseil de sécurité**

**Tenue à huis clos dans la salle du Conseil de sécurité au Siège, à New York,  
le mercredi 5 septembre 2001 à 16 heures**

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a fait paraître le communiqué ci-après, qui tient lieu de procès-verbal :

« À sa 4364e séance, tenue à huis clos le 5 septembre 2001, le Conseil de sécurité a examiné la situation concernant la République démocratique du Congo.

Le Conseil a entendu un exposé présenté en application de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire par Sir Ketumile Masire, Facilitateur du dialogue intercongolais.

Les membres du Conseil ont fait des observations et posé des questions au sujet de cet exposé.

Sir Ketumile Masire a répondu aux observations et questions des membres du Conseil. »

---

